



### 1 – Petites et moyennes entreprises (PME : 10 - 249 salariés)

Source : Banque de France

- Pour leurs besoins d'exploitation, **les PME** peuvent faire appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des **lignes de crédit** leur donnant droit à tirage au cours de l'année, et/ou pour obtenir des crédits de trésorerie spécifiques en cours d'année.
  - La part des PME déclarant demander des lignes de crédit est stable (37 %).
  - 61 % des PME ont mobilisé des lignes de crédit ce trimestre, comme le trimestre précédent.
- S'agissant des **nouvelles demandes de crédits** – hors tirage sur des lignes de crédit préalablement accordées – :
  - La demande de **crédits de trésorerie** est stable : 6 % des PME ont demandé un crédit.  
**L'accès au crédit de trésorerie s'améliore** : 86 % des PME obtiennent en totalité ou en grande partie les financements souhaités, contre 83 % le trimestre précédent.
  - La demande de **nouveaux crédits d'investissement** progresse très légèrement : 25 % des PME ont exprimé une demande ce trimestre, contre 24 % au premier trimestre.  
**L'obtention de crédit d'investissement est quasiment stable**. 95 % des PME obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les financements souhaités (contre 94 % au T1).
- Les PME sont de moins en moins nombreuses à signaler une baisse du coût de financement (17 % contre 34 % un an auparavant), mais très peu signalent une hausse (3 %).

### 2 – Très petites entreprises (TPE : 0 - 9 salariés)

Sources : FCGA et Banque de France

- **La demande de crédits des TPE** est stable, que ce soit pour les crédits de trésorerie (7 %) ou d'investissement (11 %).
- **L'accès au crédit de trésorerie** s'améliore : 68 % des TPE ont obtenu en totalité ou en grande partie les crédits demandés, après 65 % au premier trimestre.
- **L'obtention de crédits d'investissement** s'effrite : 81 % des TPE obtiennent (en totalité ou à plus de 75 %) les crédits souhaités, après 82 %.

### 3 – Entreprises de taille intermédiaire (ETI : 250 - 4 999 salariés)

Source : Banque de France

- 45 % des ETI déclarent avoir demandé des lignes de crédit. 72 % des ETI ayant obtenu des lignes de crédit utilisent leur possibilité de tirage, après 69 % au premier trimestre.
- La **demande de nouveaux crédits de trésorerie** est quasiment stable : 10 % des ETI ont sollicité un financement. L'obtention (en totalité ou à plus de 75 %) reste élevée à 90 %, après 91 % au trimestre précédent.
- La **demande de crédits d'investissement** s'affaiblit : 26 % des ETI ont sollicité un financement, après 29 % au premier trimestre. La quasi-totalité des ETI obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés. Sur les seuls crédits d'équipement, l'obtention est de 91 %.
- Les ETI ont accès au marché des titres privés, ce qui doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats les concernant.

Prochaine publication le 16 octobre 2017